



OBSERVATOIRE  
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI





*L'Observatoire des Métiers et de l'Emploi s'est vu confier, depuis 2008, l'étude « Regards des intérimaires sur l'intérim », préalablement réalisée par le FPE TT depuis 2000.*

*L'OME a souhaité rendre cette consultation annuelle. Cette étude, désormais confiée à OpinionWay, a pour objectifs :*

- ▲ *d'identifier les grandes représentations, les opinions associées à l'intérim à travers l'expérience et le vécu des intérimaires,*
- ▲ *de déterminer les motifs d'entrée et de sortie de l'intérim,*
- ▲ *de reconstituer les parcours des intérimaires sur un an,*
- ▲ *de mesurer le degré de connaissance de divers dispositifs de formation par les intérimaires,*

*1004 personnes qui étaient intérimaires en mars 2011 ont été interrogées par téléphone du 9 au 19 mars 2012. Cet échantillon représentatif de la population des intérimaires en mars 2011 a été constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, statut, secteur d'activité) après stratification par région. Il a été ensuite redressé sur la base de la structure réelle de la population de référence issue du rapport économique et social 2010 du PRISME.*

*Dans la continuité des années précédentes, ont également été interrogés : 1003 salariés du privé, 1000 salariés du public, 996 demandeurs d'emploi et 1001 étudiants en France. Cette étude, permettant de déterminer et de comprendre les représentations de l'intérim en France, a été réalisée par Internet en mars 2012 auprès d'échantillons représentatifs de salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants.*

*Et dans le cadre d'une démarche de benchmark européen, cette même étude a été conduite auprès des salariés (du public comme du privé) de 3 pays européens : l'Italie (501 salariés), l'Allemagne (502) et les Pays-Bas (504).*

*Ces différentes cibles seront désignées ci-après cibles complémentaires.*

*Cette note présente les principaux résultats de l'enquête auprès de la population intérimaire en mars 2011 ainsi que le miroir auprès des cibles complémentaires.*

# Sommaire

## I. D'où viennent les intérimaires

- 1 Un recours à l'intérim qui intervient le plus souvent en début de carrière p. 6
- 2 Une forte augmentation du recours à l'intérim pour les étudiants p. 7
- 3 Une entrée dans l'intérim motivée par une nécessité d'accéder à l'emploi p. 8

## II. Le parcours des intérimaires

- 1 Itinéraire des intérimaires p. 9
- 2 Un contexte économique et social qui, à date, affecte peu l'emploi intérimaire p. 13
- 3 Les intérimaires en mars 2012 p. 15

### Zoom sur...

- Opinions sur l'intérim p. 20
- Regards sur les agences d'emploi p. 25
- Regards croisés des salariés européens sur l'intérim p. 28



## Chiffres clés

### Les spécificités de cette vague :

#### ► Une population à l'entrée en intérim qui évolue légèrement, et donc, des perceptions et des finalités impactées

- **30%** des intérimaires interrogés étaient étudiants avant d'entrer en intérim (+7 pts). Des étudiants confrontés à un contexte économique difficile qui les contraint plus que de coutume à se tourner vers l'intérim.
- **62%** des intérimaires actuels envisagent l'intérim comme une solution d'attente (+7 pts), quand 19% évoquent un choix de vie (-4 pts).
- **67%** des intérimaires auxquels une offre de CDD a été faite l'ont acceptée (+29 pts) : des intérimaires qui recherchent avant tout à pouvoir s'insérer sur le marché de l'emploi.

#### ► Un contexte économique et social qui radicalise les rapports de confiance et impacte l'insertion en CDD ou CDI

- **12%** des demandeurs d'emploi (-7 pts) et **23%** des étudiants (-7 pts) se déclarent optimistes quant à la situation de l'emploi en France. Un climat de défiance qui pèse sur l'efficacité accordée aux agences d'emploi pour leur trouver un CDD ou CDI.
- **Seuls 49%** des demandeurs d'emploi et des étudiants estiment que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI (-19 pts et -16 pts).
- 1 an après, **seuls 22%** des intérimaires sont en CDD (10% / -3 pts) ou CDI (12% / -4 pts) soit -7 pts par rapport à 2011.

### Les enseignements qui persistent :

#### ► Une opinion toujours très favorable à l'égard de l'intérim

- 1 an après, **45%** des interviewés sont toujours intérimaires.
- **90%** des intérimaires ont une bonne opinion de l'intérim, score stable depuis 2000.
- **93%** conseilleraient à un proche d'effectuer des missions d'intérim.
- **91%** jugent l'intérim utile pour acquérir une expérience professionnelle et **83%** pour trouver un emploi.



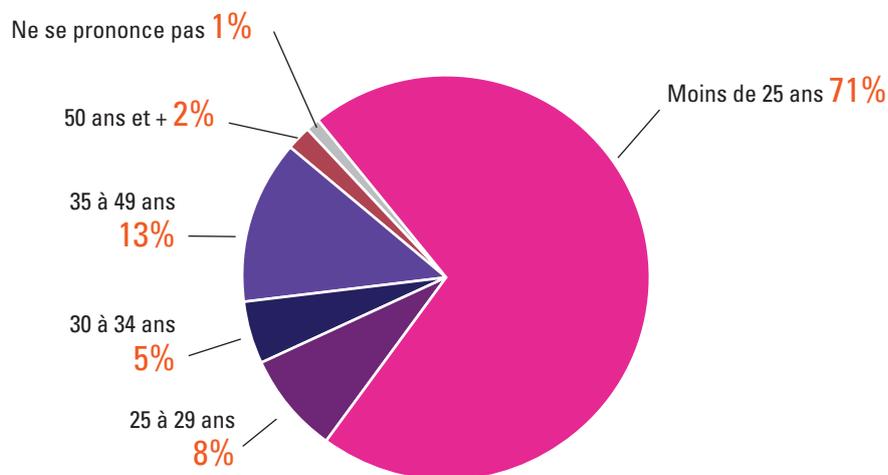
# I. D'où viennent les intérimaires



## 1 Un recours à l'intérim qui intervient le plus souvent en début de carrière

L'intérim est une forme d'emploi qui s'impose très tôt dans le parcours professionnel des Français. On entre en moyenne à 24 ans dans l'intérim, légèrement plus tôt lorsque l'on est diplômé d'un baccalauréat ou plus (23 ans).

Par ailleurs, l'intérim attire davantage les plus diplômés dès la sortie de leurs études : 42% étaient étudiants avant leur entrée dans l'intérim vs 20% pour les moins diplômés.



Enquête 2012 Rappel 2011 Rappel 2010

	Enquête 2012	Rappel 2011	Rappel 2010
<b>Moyenne</b>	<b>24 ans</b>	24 ans	25 ans
<b>Moyenne hommes</b>	<b>24 ans</b>	24 ans	24 ans
<b>Moyenne femmes</b>	<b>24 ans</b>	26 ans	27 ans



## Une forte augmentation du recours à l'intérim pour les étudiants

Comme les années précédentes et, assez logiquement, les intérimaires interrogés entrent en intérim **majoritairement suite à une période de chômage (57%)**.

Cependant, cette année se dessine une **évolution de la structure de la population** à l'entrée en

intérim. On observe, en effet, une proportion en forte hausse du **statut d'étudiant (+7 pts)** qui atteint 30%. Cette tendance est **particulièrement représentée chez les cadres** : la moitié d'entre eux étaient étudiants avant d'entrer en intérim (50%).

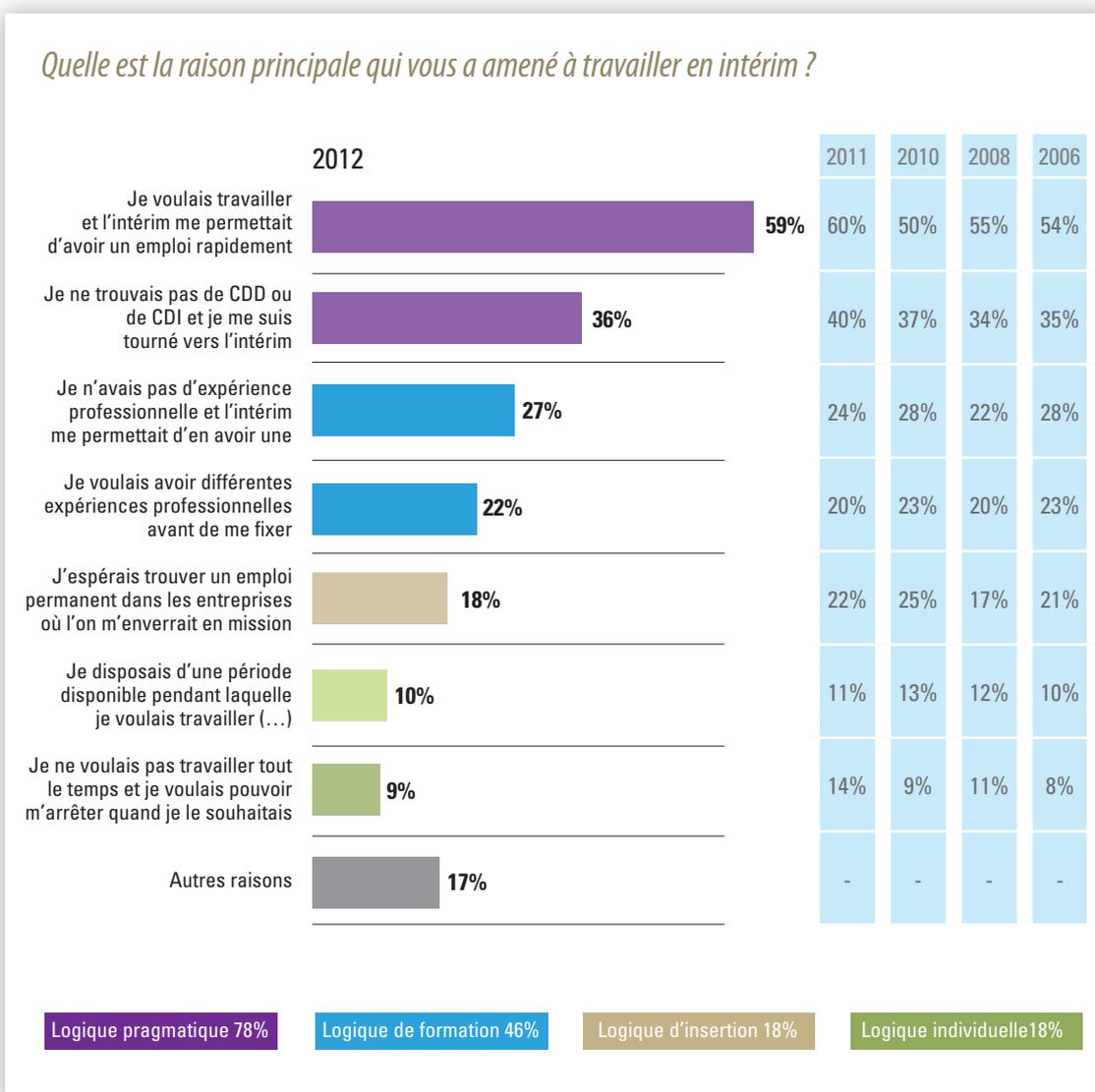
	Enquête 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
Sans emploi	<b>57%</b>	57%	63%	54%	54%
Etudiant	<b>30%</b>	23%	24%	32%	34%
En emploi (CDI, CDD, contrat d'apprentissage)	<b>12%</b>	18%	12%	6%	6%

3

## Une entrée dans l'intérim motivée par une nécessité d'accéder à l'emploi

Interrogés sur leurs motivations initiales à l'entrée dans l'intérim, **plus des 3/4 des intérimaires évoquent des logiques pragmatiques** : je voulais travailler et l'intérim me permettait d'avoir un emploi rapidement (59% de citations) et je ne trouvais pas de CDD ou de CDI et je me suis tourné vers l'intérim (36%).

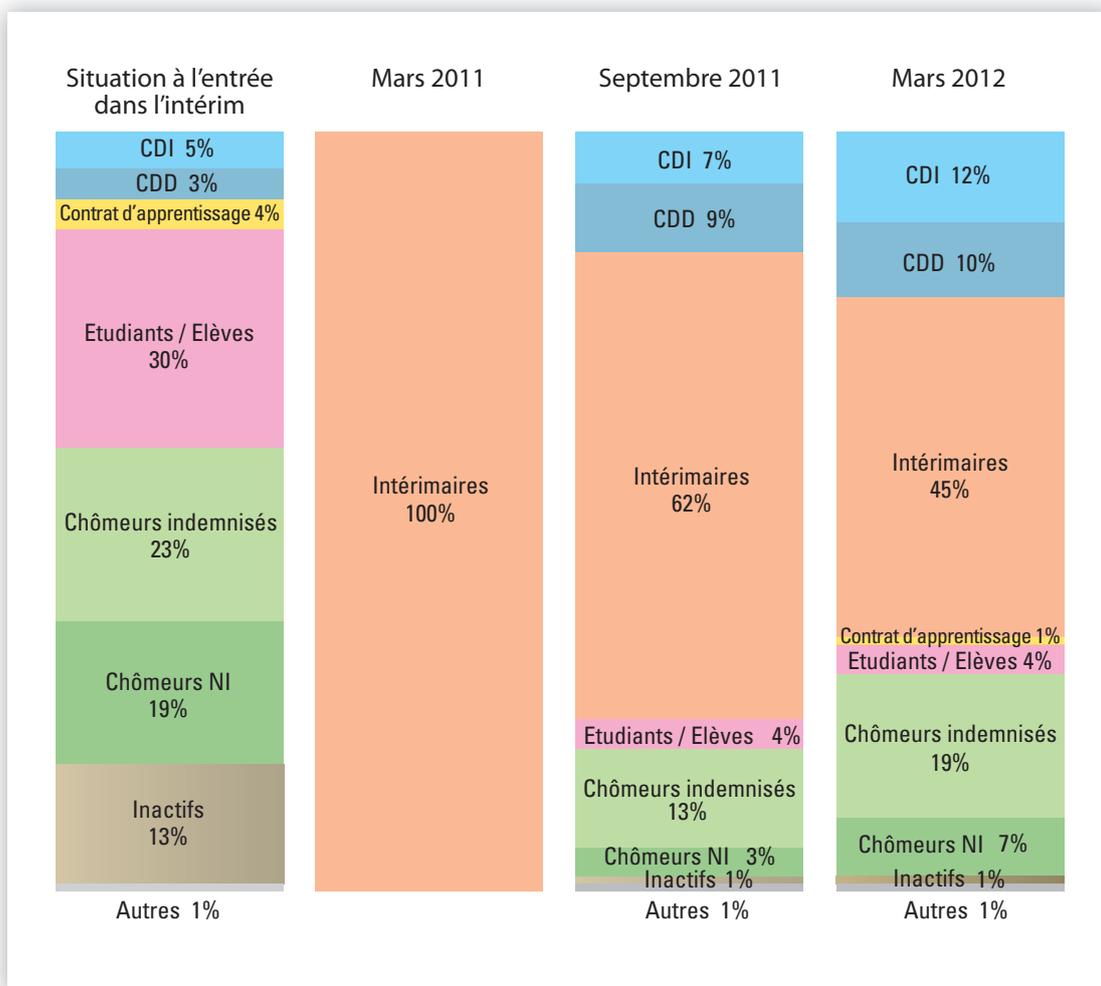
Parallèlement, on observe, cette année, une diminution des recours à l'intérim motivés par une logique d'insertion ou une logique plus individuelle.





## II. Le parcours des intérimaires

### 1 Itinéraire des intérimaires



En mars 2011, l'ensemble des personnes interrogées avaient effectué au moins une mission d'intérim. Pour autant, 21% ne considéraient

pas l'intérim comme leur activité principale à ce moment-là (contre 22% en 2011 et 21% en 2010).

## 1.1 ► Une expérience du CDD en léger repli

En écho à la présence renforcée du statut d'étudiant à l'entrée dans l'intérim, on observe cette année un léger retrait du taux d'expérience du CDD avant l'entrée en intérim (44% / -5 pts).

L'expérience du CDI avant l'entrée en intérim reste quant à elle stable à 39% (contre 38% en 2011).

% déjà employés en ...	2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
CDD	44%	49%	42%	44%	39%
CDI	39%	38%	36%	41%	36%
CDD ou CDI	64%	67%	62%	68%	60%
Les deux	19%	20%	18%	17%	14%
Aucun	36%	33%	38%	32%	40%

Cette baisse de l'expérience du CDD n'est pas homogène et touche quasi-exclusivement (-11 pts) et **les ouvriers non qualifiés** (-9 pts).

Concernant l'accès au CDI, ce sont **les professions intermédiaires, les employés** (+13 pts, expérience du CDD et du CDI qui se rééquilibre sur cette

population) et **les ouvriers qualifiés** qui ont le plus souvent fait l'expérience de ce type de contrat avant d'entrer en intérim (respectivement 42%, 46% et 46%).

Profils répondants	CDD	CDI	CDD ou CDI	Les deux	Aucun
Cadres	51%	33%	64%	20%	36%
Professions intermédiaires	50%	42%	72%	20%	28%
Employés	52%	46%	71%	27%	29%
Ouvriers qualifiés	46%	46%	68%	24%	32%
Ouvriers non qualifiés	38%	29%	55%	12%	45%

## 1.2 ► Une ancienneté en hausse

Malgré une légère diminution, comparativement à la précédente vague, on observe cette année que la tendance à la **pérennisation de la population**

**d'intérimaires** se confirme. Ils sont encore **une majorité à s'être inscrits pour la première fois en intérim il y a plus de 5 ans (52%)**.

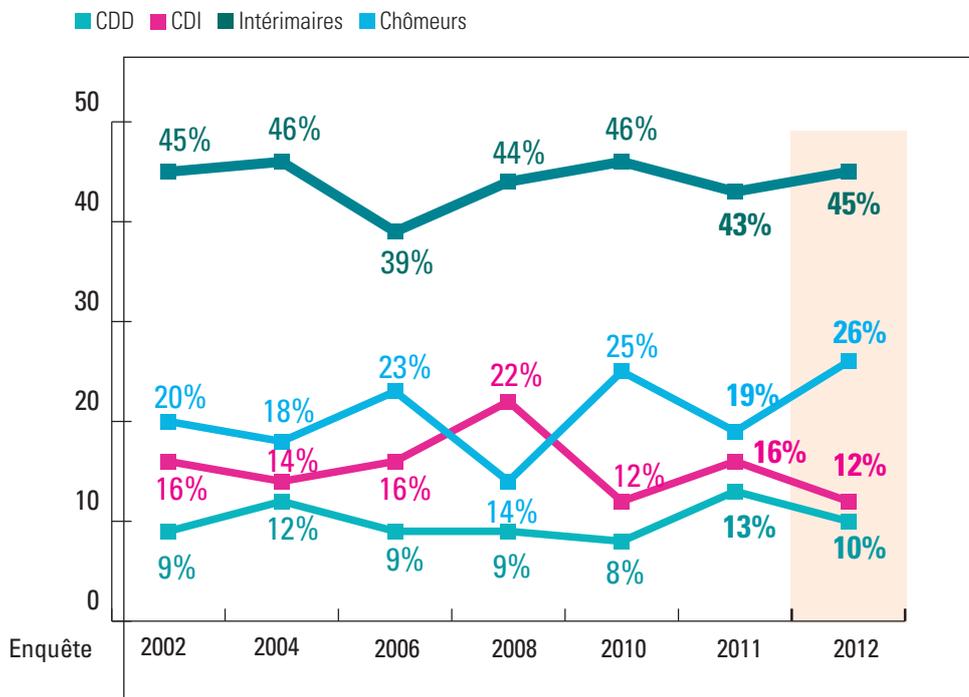
	Enquête 2012	Rappel 2011	Rappel 2010
Moins de 5 ans	48%	45%	56%
Plus de 5 ans	52%	55%	44%

### 1.3 Des propositions d'embauche plus rares

L'année 2011, fortement marquée par la crise de la dette dans la zone Euro (et ses conséquences sociales), ne fut pas propice aux propositions d'embauche en CDI. Ce sont tout juste 20% des intérimaires qui se sont vu proposer un CDI au cours des 12 derniers mois (- 5 pts). Le taux de propositions d'embauche en CDD reste quant à lui constant à 22%.

En décaou, logiquement, un **taux d'emploi en baisse** comparativement à 2011. En effet, 1 an après leur passage en intérim, un peu plus des deux tiers des intérimaires interrogés sont en emploi (67%, -5 pts). Cette baisse du taux d'emploi se retrouve exclusivement sur l'emploi « durable » : CDD (-3 pts par rapport à 2011) et CDI (-4 pts).

Et actuellement, quelle est votre situation ?



Evolution des taux d'emploi 1 an après le passage en intérim							
<b>Intérimaires</b>	Rappel						
<b>2012</b>	2011	2010	2008	2006	2004	2002	2000
<b>67%</b>	72%	66%	75%	64%	72%	70%	77%

Une nouvelle tendance prend forme cette année. Face aux difficultés rencontrées, les intérimaires interrogés se montrent plus enclins à accepter ces offres qu'auparavant. Ils sont 49% à avoir accepté un CDI (contre 45% en 2011 et 43% en 2010) et 67% à avoir accepté un CDD (contre 62% en 2011 et en 2010).

Les personnes entrées en intérim alors qu'elles étaient étudiantes participent tout particulièrement à cette évolution. Près des ¾ d'entre elles ont accepté le CDD qui leur était proposé (74%). Ainsi, dans ce contexte perturbé, l'usage de l'intérim comme solution d'attente avant de trouver un CDD ou un CDI se généralise (notamment chez les plus jeunes).



## Un contexte économique et social qui, à date, affecte peu l'emploi intérimaire

### 2.1 Un taux de refus de missions qui reste stable

Comme lors des vagues d'enquêtes précédentes, les intérimaires interrogés ont été délégués dans 3.1 entreprises utilisatrices (3.1 en 2011, 2.8 en 2010, 3 en 2008 et 2.7 en 2006).

avoir **refusé une mission** au cours des 12 derniers mois, le nombre moyen de missions refusées par ces intérimaires est quelque peu en baisse : **4.3 missions** (vs 5.2 en 2011).

Au cours de l'année passée, les intérimaires ont néanmoins pu avoir le sentiment de voir **leur choix de missions diminuer**. Si les intérimaires interrogés sont sensiblement aussi nombreux qu'en 2011 à

Les intérimaires employés (38%) sont les plus concernés par ces refus de missions. Les plus âgés en revanche sont moins d'un quart à avoir refusé une mission (22%) sur la période.

*Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?*



#### % OUI

Homme	30%	Moins de 25 ans	31%	Cadres	33%
Femme	33%	25 à 29 ans	35%	Prof. intermédiaires	34%
		30 à 34 ans	29%	Employés	38%
		35 à 49 ans	31%	Ouvriers qualifiés	32%
		50 ans et plus	22%	Ouvriers non qualifiés	25%

## 2.2 Des refus qui restent essentiellement motivés par l'engagement dans une autre mission et l'éloignement du domicile

Comme en 2011, les motifs les plus fréquemment avancés renvoient à l'engagement dans une autre mission d'intérim (36% de citations) et l'éloignement géographique (29%).

Si ces raisons évoluent peu, quelques tendances sont à souligner, notamment un **recul net** de

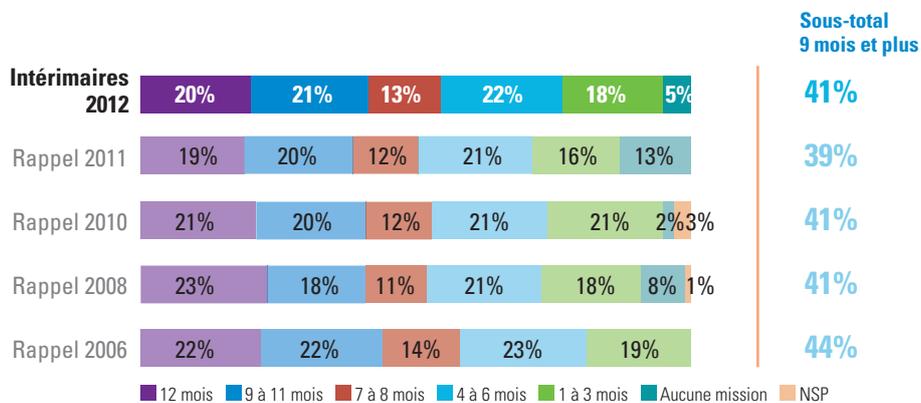
l'exercice d'une activité hors intérim (14%, -6 pts) et du désir de ne pas travailler (8%, -12 pts). Ce dernier motif, **nettement moins invoqué**, laisse supposer un recours à l'intérim **plus contraint par la nécessité de travailler**.

## 2.3 Une intensité d'emploi sur l'année globalement stable

Conjointement, la part des intérimaires qui a travaillé 9 mois ou plus sur l'année reste stable à 41% (contre 39% en 2011), même s'il faut noter que le temps moyen en intérim sur l'année **diminue en tendance**. En 2012, la moyenne est de 7,1 mois tandis que l'année précédente celle-ci était de 7,5 mois.

Dans le détail, ce sont les intérimaires de **35 à 39 ans** (7,6 mois), les **ouvriers qualifiés** (7,5 mois) et **les hommes** (7,4 mois) **qui ont travaillé le plus intensément en intérim** sur l'année.

*Au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire de mars 2011 à mars 2012, combien de temps avez-vous travaillé en intérim ?*



Moyenne 2012 : 7,1

Homme	7,4
Femme	6,2

Moins de 25 ans	6,6
25 à 29 ans	7,3
30 à 34 ans	7
35 à 49 ans	7,6
50 ans et plus	6,9

Cadres	5,9
Prof. intermédiaires	6,3
Employés	7
Ouvriers qualifiés	7,5
Ouvriers non qualifiés	7

Par ailleurs, les délais d'intermissions n'évoluent pas et, comme en 2011, **moins d'une personne interrogée sur deux** (45%, contre 51% en 2011) **déclare avoir eu, au cours des 12 derniers mois, des périodes pendant lesquelles elle voulait travailler en intérim mais ne trouvait pas de missions.**

Ce sont **les cadres** qui semblent être les plus à l'abri de ces pénuries de missions **puisque'ils sont uniquement 20% à avoir connu de telles périodes** (vs 50% pour les ouvriers non qualifiés).

## 3 Les intérimaires en mars 2012

### 3.1 L'intérim, une solution d'attente appréciable

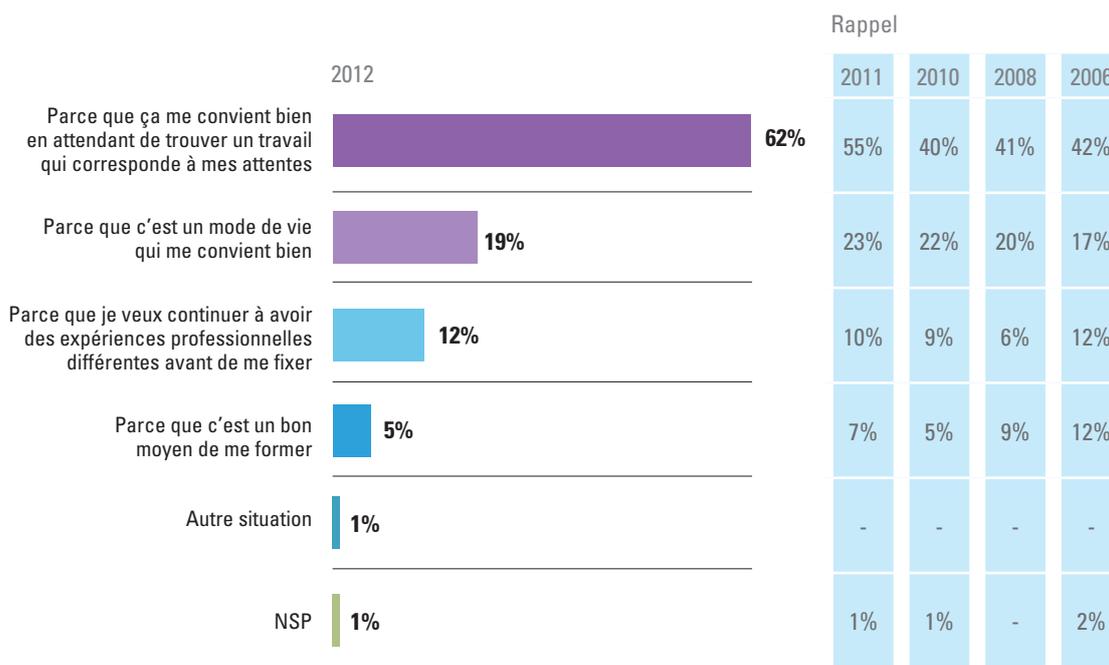
45% des interviewés sont encore en intérim en mars 2012.

d'un recul sensible de la part d'intérimaires pour lesquels il s'agit d'un **choix de vie** (19%,-4 pts).

Parmi ceux qui sont intérimaires actuellement, près des deux tiers envisagent l'intérim comme une **solution d'attente qui leur convient bien** (62%, +7 pts), confirmant une tendance déjà amorcée en 2011. C'est notamment une position plus largement partagée par les plus diplômés (71%) et les plus jeunes (69%). Cela s'accompagne

Enfin, comme nous l'évoquions précédemment **la logique de formation** est, elle, **encore peu revendiquée.**

#### Pour quelle raison, travaillez-vous aujourd'hui en intérim ?

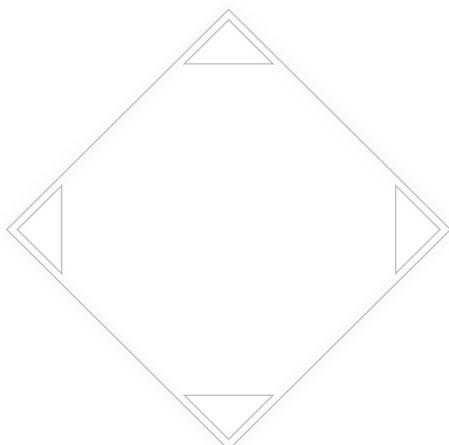
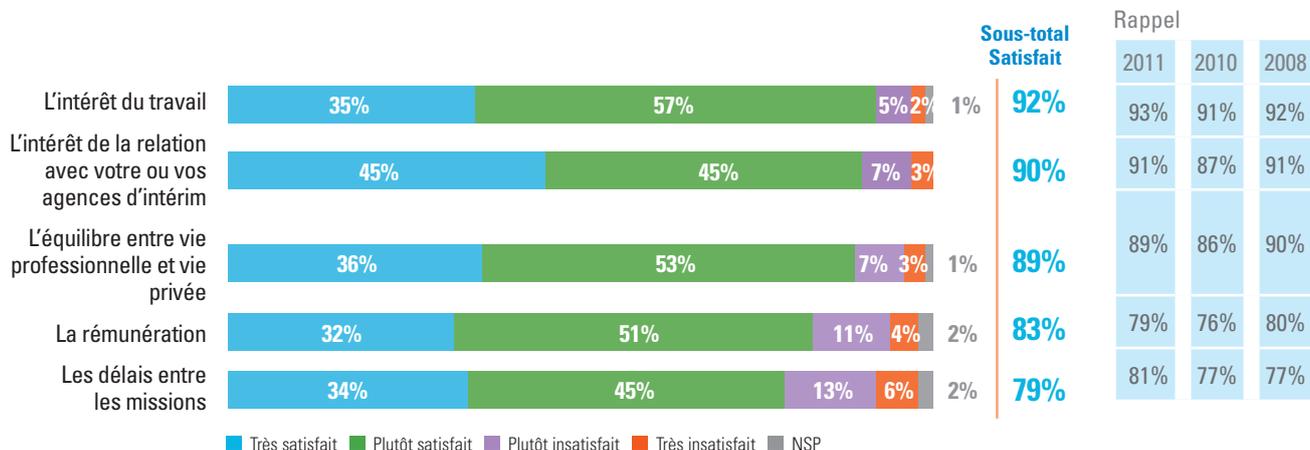


### 3.2 ▶ Des intérimaires satisfaits de leur statut...

Comme les années précédentes, les intérimaires se montrent **très satisfaits** à l'égard de cette forme d'emploi. **L'intérêt du travail** (92%, -1 pt), **la qualité des relations** avec la ou les agences d'emploi (90%, -1 pt), **l'équilibre vie professionnelle / vie privée** (89%), **la rémunération** (83%, +4 pts) et **les délais entre les missions** (79%, -2 pts) sont des motifs de satisfaction forts.

On notera également une progression de la part de ceux qui se déclarent « très satisfaits » **sur chacune de ces dimensions du travail temporaire** (+2 à +5 pts de très satisfaits en moyenne).

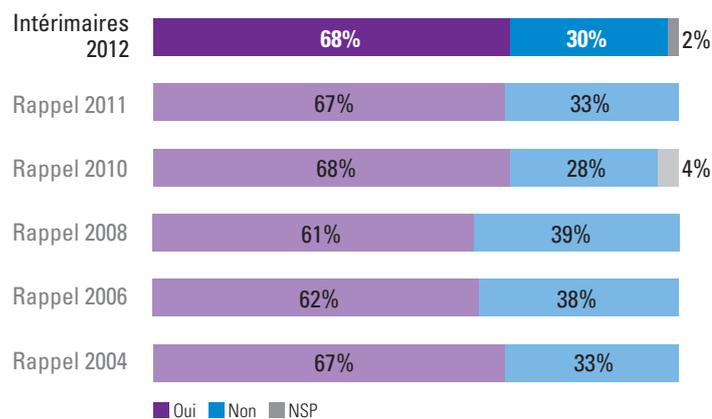
*Par rapport à votre expérience du travail en interim, votre niveau de satisfaction en ce qui concerne :*



Deux tiers des intérimaires (68%) envisagent, d'ailleurs, de continuer à travailler en intérim. Cependant on observe une divergence franche selon les profils. **Les ouvriers non qualifiés et les plus âgés** (50 ans et + : 87%) sont particulièrement

enclins à projeter leur avenir dans l'intérim, tandis qu'à contrario les cadres (46%) et les plus jeunes (58%) se projettent plus difficilement comme intérimaires.

*Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?*



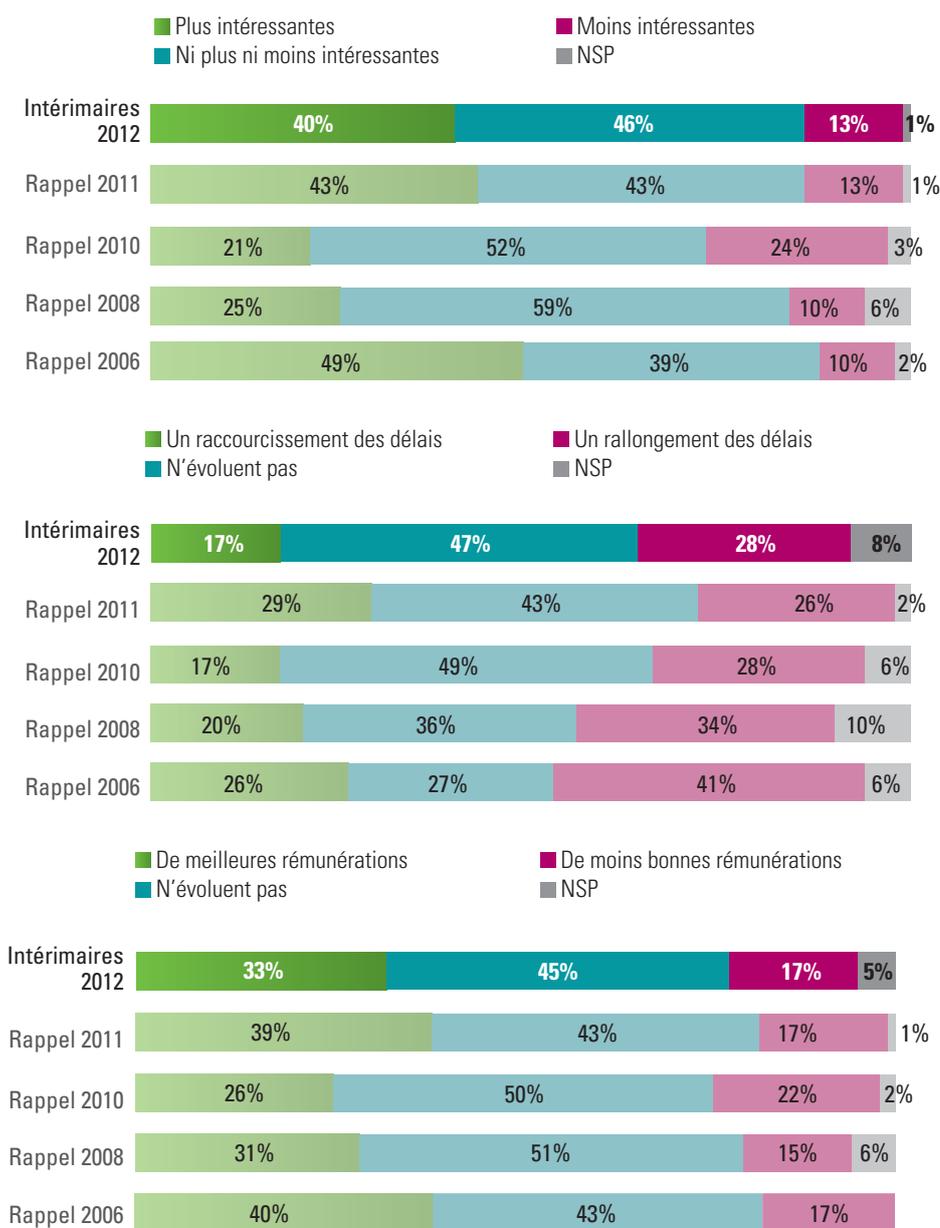
% OUI	
Homme	69%
Femme	65%
Moins de 25 ans	58%
25 à 29 ans	58%
30 à 34 ans	62%
35 à 49 ans	77%
50 ans et plus	87%
Cadres	46%
Prof. intermédiaires	60%
Employés	64%
Ouvriers qualifiés	69%
Ouvriers non qualifiés	70%

### 3.3 ... mais moins positifs, voire plus critiques, qu'en 2011 sur les évolutions de l'intérim

En parallèle, on observe pourtant une évaluation plus critique des évolutions du secteur, et ce quel que soit le profil. Lorsqu'on demande aux intérimaires ce qu'ils pensent de l'intérêt de leur

mission, de leur rémunération ou des délais intermissions, ils se montrent bien moins positifs qu'en 2011.

#### D'après vous, les missions d'intérim tendent à devenir...? Evoluent vers...?



Par ailleurs, parmi les intérimaires qui envisagent de continuer à travailler en intérim la proportion qui se projettent professionnellement dans l'intérim pendant 1 an et plus est en forte diminution (54%, -12 pts). Cette diminution est notamment portée

par les professions intermédiaires (18%), les cadres (34%) et les plus jeunes (44%), beaucoup moins enclins à se projeter 1 an et plus dans l'intérim.



Opinions **sur l'intérim**

20

Regards sur  
les **agences d'emploi**

25

Regards croisés des salariés  
européens **sur l'intérim**

28

# Opinions sur l'intérim

## 1/ Le passage en intérim : un vrai levier de professionnalisation

Les intérimaires sont formels, **l'intérim leur a été bénéfique** en termes de formation et d'accès à l'emploi. Cela leur a permis :

- d'acquérir une expérience professionnelle (91%),
- d'apprendre différents métiers (86%, +2 pts),
- de se former (86%, -1 pt),
- mais également pour plus de 4 sur 5 de trouver un emploi (83%, -3 pts).

Plus spécifiquement, l'intérim les a professionnalisés. Ils ont, entre autres :

- gagné en capacité d'adaptation (85%) et en autonomie (83%),
- et pu se confronter au travail en équipe (86%) et aux relations professionnelles entre collègues (85%).

En revanche l'intérim reste toujours relativement peu considéré comme un moyen de réaliser ses projets personnels (50%).

L'ensemble des cibles complémentaires estime également que l'intérim est un bon moyen **d'acquérir une expérience professionnelle** (autour de 90%) et de **développer sa capacité d'adaptation** (plus de 90%).

Et de manière générale, ils sont autour des 3/4 à estimer que le passage dans l'intérim peut être **utile pour apprendre différents métiers, développer son employabilité, trouver un emploi ou financer ses études.**

La dimension formatrice pure de l'intérim convainc légèrement moins, notamment les étudiants (64%). **Ces mêmes étudiants sont également les moins convaincus** par l'utilité de l'intérim sur l'ensemble de ces dimensions. Par ailleurs, on observe une **chute importante du capital de confiance des cibles les plus touchées par le contexte économique et social** (étudiants et demandeurs d'emploi) dans la capacité de l'intérim à être utile pour trouver un emploi.

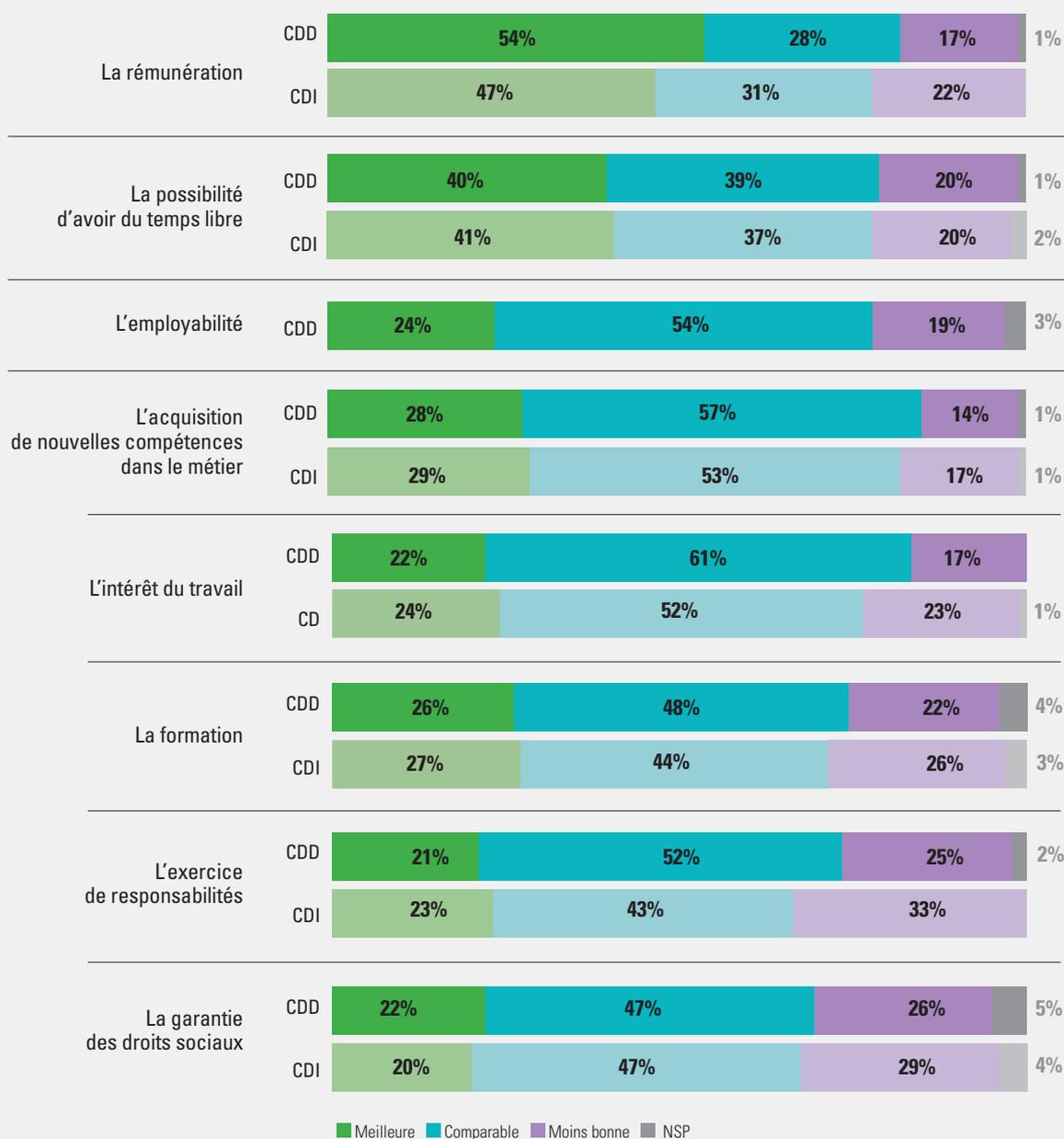
## 2/ Une vision en recul des avantages perçus de l'intérim

Lorsque les intérimaires évaluent leur situation et leurs conditions de travail à l'aune de leur propre expérience du CDD ou du CDI, **ils se sentent privilégiés vis-à-vis de leur rémunération et de leur équilibre vie professionnelle-vie personnelle**. Pour le reste, la majorité estime que

la situation des intérimaires est comparable à celle d'un CDD ou d'un CDI.

On observe, néanmoins, une baisse générale de l'opinion sur l'intérim. Pour chacun des points abordés, la situation en intérim est jugée moins favorable qu'en 2011.

*Par rapport à votre expérience du CDD / CDI, diriez-vous que la situation des intérimaires est meilleure, comparable ou moins bonne pour chacun des points suivants :*



Seul l'exercice de responsabilités et la garantie des droits sociaux restent des dimensions pour lesquelles les intérimaires interrogés estiment plus

volontiers que la situation intérimaire est moins bonne qu'en CDD ou CDI.

On retrouve chez les cibles complémentaires des perceptions très proches de celles des intérimaires. A l'exception des étudiants (34%), ils sont nombreux à accorder à l'intérim des conditions de rémunération meilleures que celles du CDD ou du CDI (autour de 45%). Et selon plus d'un tiers d'entre eux, cette forme d'emploi permet d'avoir davantage de temps libre. Enfin

un peu plus d'un quart d'entre eux estiment que c'est une situation plus favorable à l'acquisition de nouvelles compétences.

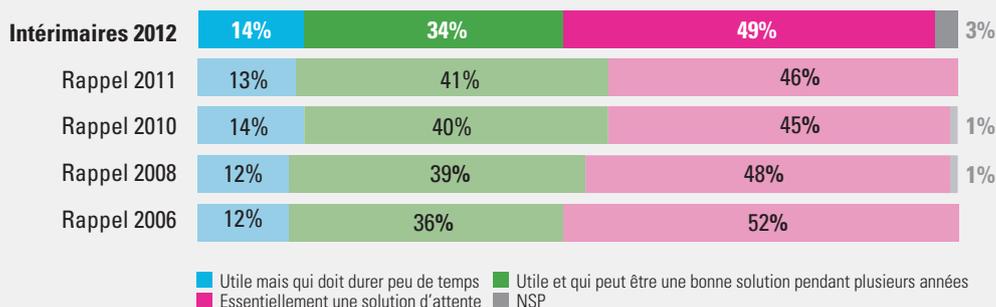
Toujours à l'exception des étudiants, qui portent un regard plus critique sur l'intérim, la situation intérimaire n'est pas perçue comme moins avantageuse sur ces trois dimensions.

### 3/ L'intérim avant tout une solution d'attente

Parallèlement, on observe une évolution de la perception de l'intérim. Près d'un intérimaire sur deux voit l'intérim essentiellement comme une solution d'attente (49%), quand tout juste 1/3 des intérimaires y voit une forme d'emploi qui

peut être une bonne solution pendant plusieurs années. Jusqu'en 2011, cette dernière opinion était en constante évolution. Cette année, ce score atteint son plus bas niveau.

#### Pour vous travailler en intérim est quelque chose qui est ... ?



Pour les cibles complémentaires (salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants), en revanche, l'intérim n'apparaît pas comme une solution durable sur plusieurs années (moins d'un quart de chacune de ces populations envisage l'intérim comme une solution durable). Et là encore, l'opinion selon

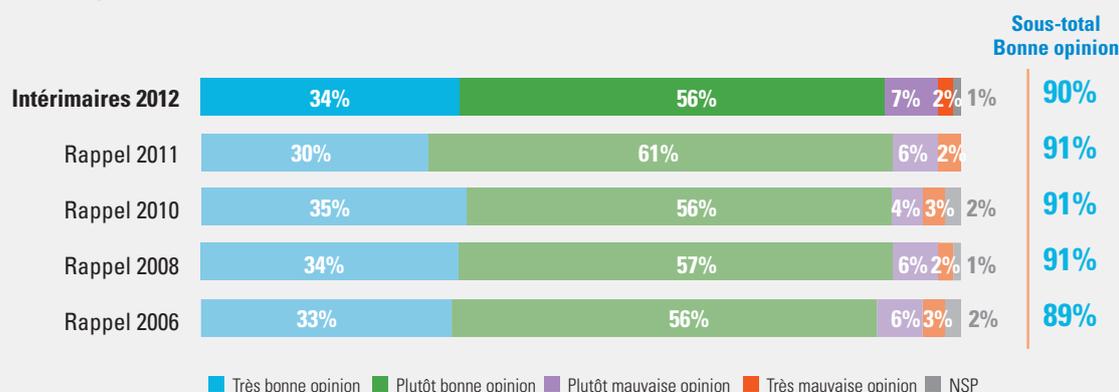
laquelle l'intérim est essentiellement une solution d'attente en cas de difficultés sur le marché du travail est partagée par un nombre croissant d'interviewés pour les salariés du public (+3 pts), les demandeurs d'emploi (+2 pts) mais aussi et surtout les étudiants (+13 pts).

## 4/ L'intérim reste néanmoins une solution approuvée et recommandée

Ainsi, malgré un recours à l'intérim motivé par un contexte économique difficile, la satisfaction à l'égard de l'intérim reste élevée et les bénéfices bien reconnus. En résulte une **opinion très favorable de l'intérim** et plus concrètement un **taux de recommandation élevé des missions d'intérim**.

L'intérim **dispose historiquement d'une excellente image auprès des intérimaires**. Cette année ne déroge pas à la règle : 90% en ont une bonne opinion et plus d'1/3 une très bonne opinion.

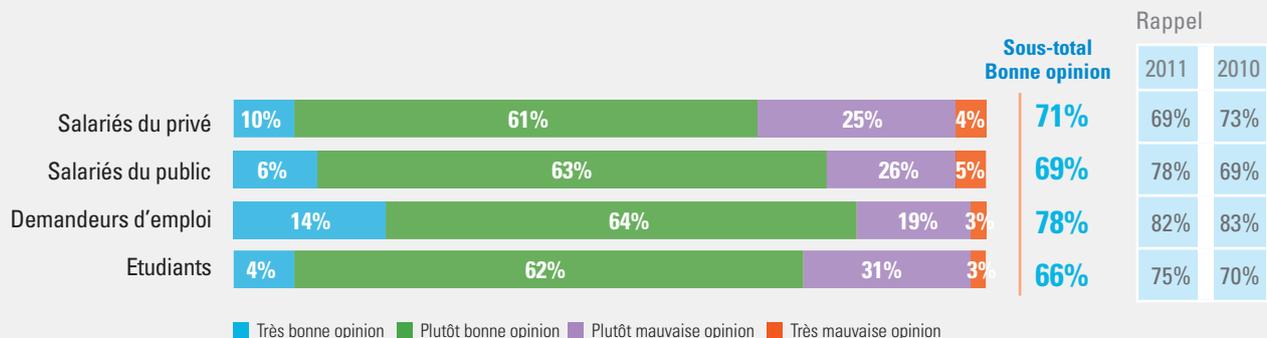
### Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



Cette opinion positive **est partagée, dans une moindre mesure**, par les salariés du privé (71%) et du public (69%), les demandeurs d'emploi (78%) et les étudiants (66%).

Elle évolue toutefois négativement cette année notamment chez les salariés du public (-9 pts) et les étudiants (-9 pts).

### Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



Quant au taux de recommandation, plus de 90% des intérimaires recommanderaient à un proche d'effectuer des missions d'intérim (93%, -1 pt).

A l'exception des étudiants (78%), plus de 80% des interviewés de chacune des cibles complémentaires sont tout aussi prêts à recommander le travail en intérim.

On observe **toutefois** une légère baisse de la recommandation chez les demandeurs d'emploi (-4 pts) et les étudiants (-4 pts).

Plus que les années précédentes, l'intérim semble davantage perçu comme une voie d'attente qu'un réel tremplin vers l'emploi durable ou un choix de vie. Pour autant, on concède aisément à l'intérim des bénéfices tangibles de professionnalisation propres à favoriser une insertion sur le marché du travail. Mais ces bénéfices sont (cette année particulièrement) plus vécus comme des « bonus » bienvenus que comme de réels moteurs à l'entrée dans l'intérim.

# Regards sur les agences d'emploi

Salariés du privé, du public, demandeurs d'emploi et étudiants

## 1/ Un périmètre d'action relativement bien maîtrisé

Les principales fonctions des agences d'emploi sont globalement connues des 2/3 des interviewés. Près ou plus de 90% d'entre eux savent qu'une agence d'emploi est en mesure de proposer des CDD en plus des missions d'intérim.

La capacité à proposer des CDI reste en revanche toujours plus méconnue. Quelle que soit la cible, on observe cependant une augmentation de la notoriété de cette mission. De la même manière,

la possibilité de se voir proposer une formation est moins associée aux agences d'emploi mais connaît une notoriété en hausse chez les salariés du public (68%, +2 pts) et chez les demandeurs d'emploi (63%, +5 pts). Enfin, la capacité à proposer des contrats de portage salarial reste encore majoritairement méconnue et ce, plus particulièrement des demandeurs d'emploi (38%) et des étudiants (36%).

% oui	Des missions d'intérim	Des CDD	Des CDI	Des formations professionnelles	Une prestation de portage salarial
Salariés du privé	97%	89%	68%	70%	48%
Salariés du public	97%	90%	61%	66%	49%
Demandeurs d'emploi	96%	91%	69%	63%	38%
Etudiants	97%	88%	52%	65%	36%

## 2/ L'agence d'emploi : un relais de plus en plus incontournable

Interrogés sur leur stratégie de recherche d'emploi, plus de la moitié des demandeurs d'emploi déclarent avoir contacté une agence d'emploi

(53%, +6 pts), alors même que 78% recherchent prioritairement un CDI.

Quels intermédiaires de l'emploi avez-vous contacté ? Plusieurs réponses possibles

	2011	2010
Un organisme public (Chambre des métiers, Pôle emploi, APEC, etc.)	79%	80%
Une agence d'emploi	53%	47%
Une mission locale	27%	23%
Un cabinet de recrutement	15%	17%
NSP	2%	-

### 3/ ... mais à qui on accorde une confiance moins importante qu'en 2011

Compte tenu du pessimisme ambiant (en grande partie lié au contexte économique et social), ce **recours en hausse** aux agences d'emploi **ne s'accompagne pas d'une confiance accrue** à l'égard de ces structures. Seuls 14% des demandeurs d'emploi feraient prioritairement confiance aux agences d'emploi pour trouver un emploi (- 3 pts), devant Pôle emploi (9% de citations).

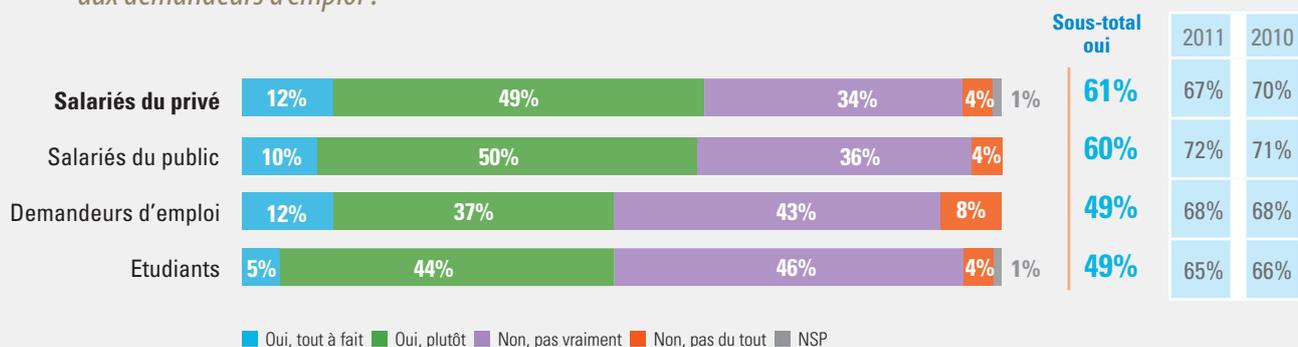
Dans ce contexte économique difficile, le **réseau social et professionnel fait figure de valeur sûre** et reste le recours privilégié pour trouver un emploi. Les demandeurs d'emploi et les étudiants (les plus concernés) y voient plus qu'en 2011 le moyen le plus sûr de trouver un emploi (+8 pts, +5 pts) à respectivement 49% et 54% de citations.

### 4/ Une efficacité perçue de l'intérim en net recul, des Français désabusés

Plus spécifiquement lorsqu'on les interroge sur l'efficacité des agences d'emploi, les Français, quel que soit leur statut, sont **nettement moins convaincus de leur capacité à trouver un**

**emploi en CDI ou en CDD**. Ce sont en particulier les **demandeurs d'emploi** (49%, -19 pts) et les **étudiants** (49%, -16 pts) qui se montrent les **plus dubitatifs**.

*Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?*



Ce recul de la confiance accordée à l'efficacité des agences d'emploi s'inscrit dans un contexte de **déficit de confiance généralisé** à l'égard

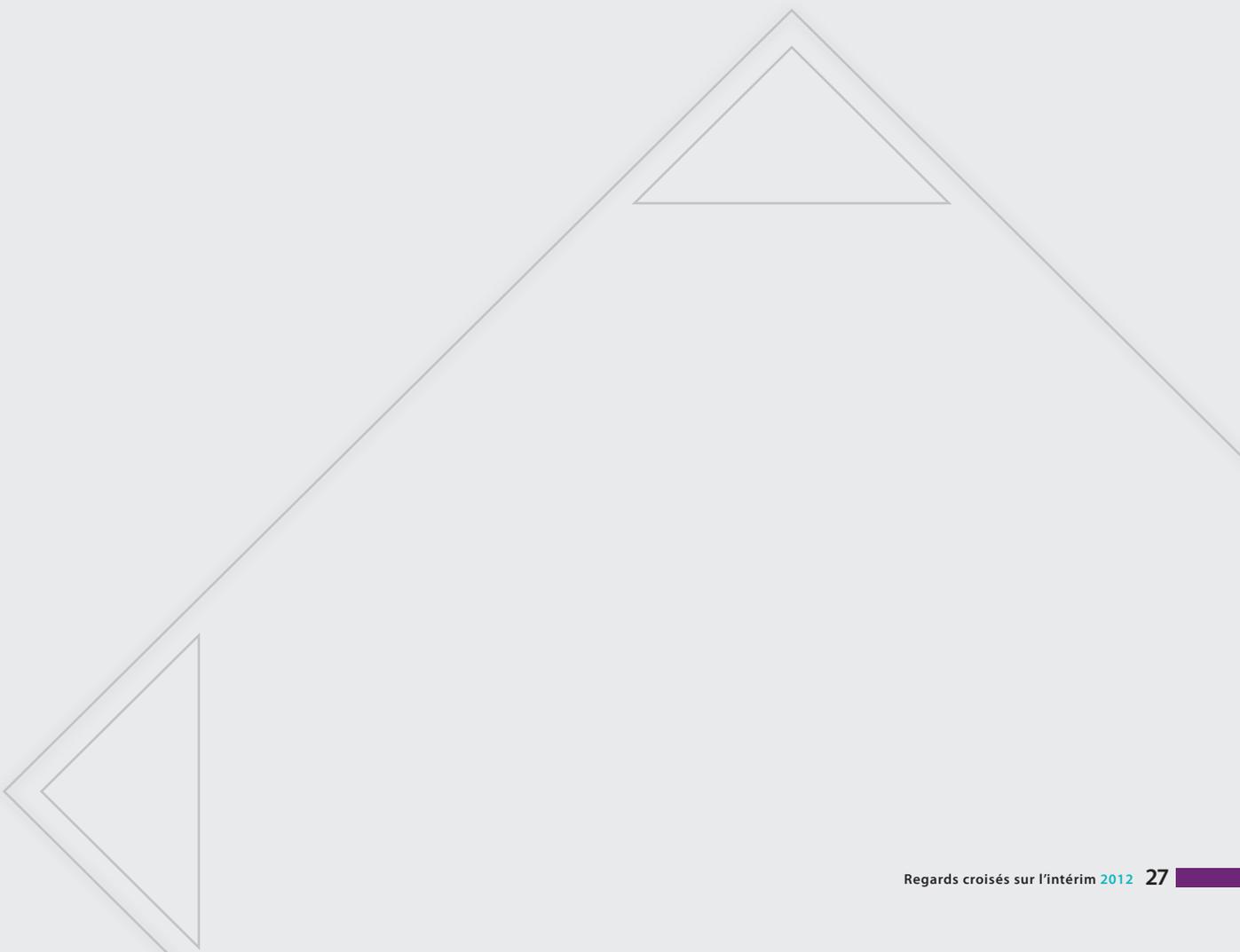
du marché du travail et donc, ne reflète pas nécessairement le jugement à l'égard de l'action des agences d'emploi en tant que tel.

D'ailleurs, comme en 2011, **plus de 80% des interviewés** se disent **prêts à faire appel** aux agences d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi actuelle ou potentielle.

Et si on observe **un léger recul du taux de recommandation** pour l'ensemble des cibles (à l'exception des salariés du privé) celui-ci **reste très bon avec des scores autour de 80%**.

### Éléments de contexte

Interrogés sur leur confiance en l'avenir du pays, très rares sont les Français à se montrer optimistes. Seuls les étudiants font preuve d'un optimisme plus marqué, encore que peu partagé (23%). Quant à leur confiance en leur avenir professionnel, on observe des taux en recul. Ce sont **les demandeurs d'emploi**, cible particulièrement touchée par le contexte économique, qui se disent **les plus pessimistes** (seulement 27% de confiants, -4 pts).



# Regards croisés des salariés européens sur l'intérim

Salariés français, italiens, allemands et néerlandais

## 1/ Une Europe divisée sur son avenir économique

Selon les différents pays interrogés cette année, les niveaux de confiance dans l'avenir économique divergent. On observe une vision plutôt optimiste de la part des pays « du nord » (Allemagne et Pays-Bas) vis-à-vis de la situation de l'emploi dans leur pays (plus de 50% d'optimistes) mais aussi vis-à-vis de leur propre situation (plus des 2/3 sont optimistes) ou de l'avenir de leur entreprise (plus des 3/4).

A contrario, les salariés français et italiens se montrent globalement peu confiants à l'égard de

l'avenir économique et plus particulièrement de la situation de l'emploi dans leur pays (autour de 20% d'optimistes). Classiquement, le taux d'optimisme augmente lorsqu'on se focalise sur sa situation personnelle (près de 50% d'optimistes) ou l'avenir de son employeur (autour de 60% d'optimistes).

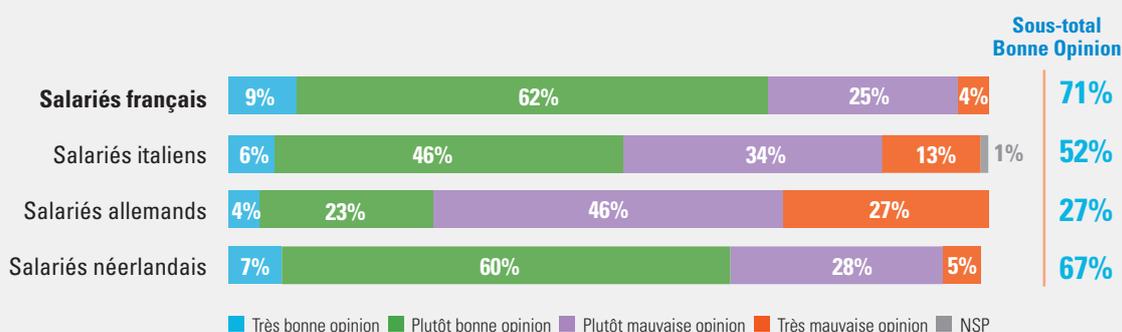
En découle un sentiment de stabilité plus fort chez les salariés allemands (75% d'entre eux ne craignent pas de perdre leur emploi dans les années à venir) et néerlandais (65%) que chez les salariés français (62%) et italiens (57%).

## 2/ L'intérim moins apprécié de nos voisins européens

L'opinion sur l'intérim diverge fortement selon les différents pays interrogés. Les Néerlandais partagent avec les Français une très bonne image de l'intérim (67%).

En revanche, les Italiens (52%) mais aussi, et surtout, les Allemands (27%) en ont une opinion nettement moins bonne, voire négative pour ces derniers.

### Quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

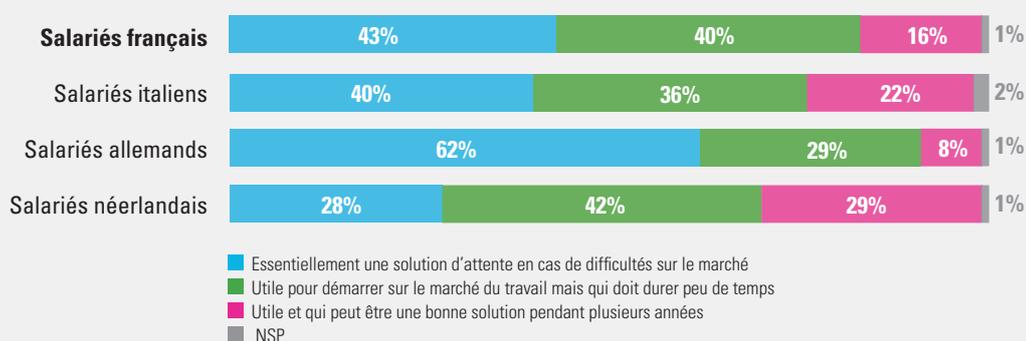


L'intérim est envisagé par la plupart des salariés européens comme une solution d'attente en cas de difficultés sur le marché du travail (62% des salariés allemands, 43% des salariés français, 40% des salariés italiens). Seuls les Néerlandais présentent une opinion moins tranchée et envisagent l'intérim plus comme une forme d'emploi utile que comme un recours contraint par un marché du travail

difficile : 42% pensent que l'intérim est utile mais doit durer peu de temps et 29% que c'est utile et que cela peut être une bonne solution pendant plusieurs années.

Les Italiens rejoignent les Néerlandais sur ce dernier. Ils sont près d'1/4 à voir dans l'intérim une bonne solution pendant plusieurs années (22%).

### Pour vous travailler en intérim est quelque chose qui est ... ?



## 3/ Mais une forme d'emploi « professionnalisante »

A l'exception des Allemands, les salariés des différents pays interrogés s'accordent sur les apports de l'intérim en termes d'expérience professionnelle, d'adaptation, d'autonomie et d'acquisition de nouvelles compétences. Les salariés français expriment, à ce sujet, des opinions nettement plus positives que leurs voisins (+6 à +23 pts).

De la même manière les Allemands sont plus critiques quant au rôle formateur de l'intérim. Seuls 30% d'entre eux estiment que l'intérim est utile pour se former et, tout juste la moitié y voit un moyen d'apprendre différents métiers (51%).

Là où les salariés néerlandais (77%), français (76%) et italiens (78%) s'accordent nettement plus sur ce point.

Néanmoins pour tous, l'intérim constitue tout de même un moyen d'acquérir de l'expérience professionnelle (autour de 80% dans chaque pays).

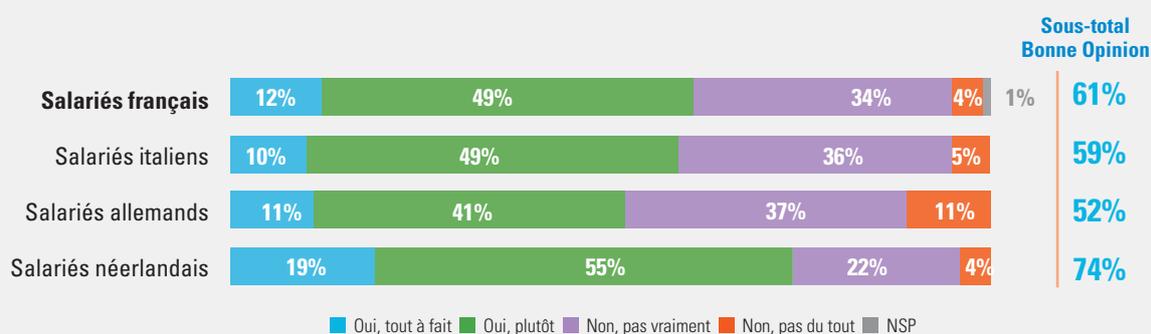
Au final, une large majorité des salariés français (86%), néerlandais (77%) et italiens (69%) recommanderaient à leurs proches d'effectuer des missions d'intérim. Les salariés allemands se montrent beaucoup moins prescripteurs (43%).

## 4/ ... et des agences d'emploi qui disposent d'une bonne image

Les agences d'emploi apparaissent comme relativement légitimes dans la recherche d'emploi en CDD ou CDI. Plus de la moitié des salariés interrogés, quel que soit le pays, les jugent efficaces. Ce sont les Néerlandais qui se montrent les plus convaincus (74%).

Les Allemands, encore une fois sont plus critiques avec seulement 52% d'entre eux qui jugent efficaces les agences d'emploi dans la recherche d'emploi en CDI ou CDD.

*Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?*



Quant au recours aux agences d'emploi pour trouver un emploi, à l'exception des Allemands, plus des 3/4 des salariés interrogés affirment qu'en situation de recherche d'emploi ils se tourneraient

vers ces structures. Dans le même esprit, plus des 3/4 de ces salariés recommanderaient à leur proches de faire appel à une agence d'emploi.

### Au final, on retiendra sur ce volet européen :

- Des Allemands qui se démarquent en négatif des autres populations interrogées avec une tendance à sous évaluer les apports de l'intérim et l'efficacité des agences d'emploi. Une forme d'emploi et des structures qui correspondent mal au marché de l'emploi en Allemagne et qui bénéficient d'un déficit d'image dans ce pays suite aux réformes de 2004 (dérégulation de l'intérim).
- Des Néerlandais qui, au contraire, se montrent convaincus de l'utilité de l'intérim et de l'efficacité des agences d'emploi pour trouver un emploi en CDI ou CDD. Une opinion relativement proche de celle des Français.
- Enfin des Italiens désabusés qui voient dans l'intérim avant tout un accès à l'emploi mais ne partagent pas le même enthousiasme que les Français pour les apports et l'utilité de cette forme d'emploi.





OBSERVATOIRE  
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

56, rue Laffitte - 75009 Paris  
Tél. : 01 55 07 85 85  
Fax : 01 55 07 85 86

[www.observatoire-metiers-emploi.com](http://www.observatoire-metiers-emploi.com)